

SAS CAPITAL PALACES

95 rue du Commerce
75 015 PARIS

+33(0) 667 480 985

jessica@capital-palaces.com

Siret : 830 377 768 00015
Code APE : 8559A

N° Déclaration d'Activité*
DIRECCTE : 11755615475

N° Enregistrement
ROFHYA : 110600332017

N° Enregistrement
IPRP : IDF/2020/98

CAPITAL PALACES est certifiée
QUALIOPI pour ses actions de
formation



Intervenant :

Durée totale : 7H

Horaires : 1 journée de 7H

Dates : à définir

Nombre de stagiaires : 1 à 3

Lieu de la formation : INTRA

Tarif HT : Forfait de 1.250 €HT

Délai d'accès : 2 semaines

TVA non applicable, art. 261-4-4 du CGI

Client :

CHR et COMMERCES DE BOUCHE

PROGRAMME :

Le programme de cette formation a été développé pour permettre au personnel du secteur CHR et des METIERS DE BOUCHE :

- de connaître les principes fondamentaux de la démarche d'évaluation des risques et de la pénibilité au travail
- d'identifier les outils d'analyse
- de formaliser une démarche de réduction des risques
- de mettre à jour son Document Unique

ORGANISER LA DÉMARCHÉ

- Identification des ressources de l'entreprise
- Détermination des unités de travail
- Analyse des indicateurs santé - sécurité de l'entreprise

ANALYSER LE TRAVAIL RÉEL

- Évaluation des risques professionnels par l'observation du personnel en activité
- Prise en compte des risques liés à l'intervention des entreprises extérieures
- Évaluation de la pénibilité

ÉLABORER DES MESURES DE PRÉVENTION

- Application des principes généraux de prévention
- Exploration des axes organisationnels - techniques et humains
- Formalisation d'un plan d'action pour la réduction des risques

PRINCIPES ET MOYENS PEDAGOGIQUES :

Alternance d'apports théoriques sous formes d'exposés (supports visuels et numériques vidéos) complétés par une mise en situation (cas pratiques) au sein de l'établissement permettant de valider le processus d'acquisition de chacune des phases.

Pas de prérequis nécessaire

Délivrance d'une attestation individuelle à l'issue de la formation.

EVALUATION :

L'évaluation de la formation sera effectuée par le stagiaire, sur la base d'un bilan formalisé par un document d'appréciation.

